

Ma formule 2010	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4	Niveau 5	Niveau 6	Niveau 7
Hospitalisation et Maternité							
. Frais de séjour en secteur conventionné	100%	150%	frais réels	frais réels	frais réels	frais réels	frais réels
. Frais de séjour en secteur non conventionné	100%	150%	200%	250%	300%	350%	400%
. Chirurgie, anesthésie, obstétrique	150%	175%	200%	250%	300%	350%	400%
. Transport du malade	100%	100%	100%	100%	150%	200%	300%
. Forfait hospitalier* - durée illimitée	frais réels	frais réels	frais réels	frais réels	frais réels	frais réels	frais réels
. Chambre particulière en secteur conventionné - durée illimitée	-	50 €	frais réels	frais réels	frais réels	frais réels	frais réels
. Chambre particulière en secteur non conventionné - durée illimitée	-	30 €	30 €	40 €	50 €	60 €	75 €/j
. Lit d'accompagnant - pendant 15 jours par événement	-	-	20 €/j	20 €/j	25 €/j	25 €/j	30 €/j
. Frais de télévision - pendant 15 jours par événement	-	-	5 €/j	5 €/j	5 €/j	5 €/j	5 €/j
Dentaire							
. Dentaire remboursé par la Sécurité sociale : soins, prothèses Orthodontie : forfait/an/bénéficiaire, en plus du remboursement de la S.sociale	100%	150%	200%	250%	300%	400%	500%
		300 €	400 €	600 €	800 €	1 200 €	1 400 €
. Dentaire non remboursé par la Sécurité sociale y compris implants, prothèses, orthodontie "adultes", parodontologie - Maxi/an/bénéficiaire	-	100 €	200 €	250 €	300 €	400 €	500 €
. Plafond sur prothèses dentaires (remboursées ou non par la S.sociale) et autres actes dentaires non remboursés par la S.sociale /an/bénéficiaire <i>pendant les 2 premières années</i>	-	-	-	800 €	1 000 €	1 500 €	2 000 €
<i>les années suivantes</i>	-	-	-	1 200 €	1 500 €	2 250 €	3 000 €
Optique							
. Verres + montures + lentilles remboursées par la Sécurité sociale	100%	100%	200%	200%	300%	300%	500%
+ forfait/an/bénéficiaire y compris pour lentilles non remboursées et chirurgie réfractive	-	100 €	150 €	200 €	250 €	300 €	400 €
+ bonus : report de 50% du forfait l'année suivante, si non utilisé une année, soit un forfait cumulé sur 2 ans de :	-	150 €	225 €	300 €	375 €	450 €	600 €
. Forfait sup. pour corrections supérieures à 6 dioptries ou verres progressifs-multifocaux	-	-	-	50 €	75 €	100 €	150 €
. Forfait sup. pour chirurgie réfractive (myopie, presbytie, hypermétropie)	-	-	-	100 €	150 €	200 €	300 €
. Les montants ci-dessus constituent des maxi/an/bénéficiaire.							
Médecine courante							
. Médecins y compris avec mention homéopathie, acupuncture, phytothérapie	100%	125%	150%	175%	200%	300%	400%
. Ostéopathes, chiropracteurs, diététiciens non remboursés par la Sécurité sociale par consultation (maxi 5 consultations/an)	-	30 €	30 €	30 €	40 €	40 €	50 €
. Auxiliaires médicaux, laboratoires	100%	125%	150%	175%	200%	300%	400%
. Radiologie - Imagerie - Echographie - ATM (actes techniques médicaux)	100%	125%	150%	175%	200%	300%	400%
Pharmacie							
. Médicaments et homéopathie remboursés par la Sécurité sociale	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
. Pharmacie non remboursée : vaccins, contraceptifs, médicaments d'homéopathie et de phytothérapie, sur prescription médicale - Maxi /an/bénéficiaire	-	20 €	30 €	40 €	50 €	70 €	100 €
Prothèses et appareillage (auditif, orthopédique, capillaire,...)	100%	150%	200%	250%	300%	350%	400%

+ forfait appareils auditifs - Maxi/an/bénéficiaire	-	-	150 €	200 €	250 €	300 €	350 €
+ forfait prothèses capillaire - Maxi/an/bénéficiaire	-	-	100 €	150 €	200 €	250 €	300 €
Cures thermales	100%	150%	200%	250%	300%	350%	400%
+ forfait cure thermique - Maxi/an/bénéficiaire	-	-	100 €	150 €	200 €	250 €	300 €
Forfait prévention santé							
Prise en charge de 50% des dépenses de prévention non remboursées par la Sécurité sociale parmi une liste - Maxi/an/bénéficiaire	50 €	75 €	100 €	125 €	150 €	175 €	200 €
. Adhésion gratuite du nouveau né la première année d'adhésion	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus
Assistance :		oui		oui		oui	
aide au quotidien et aide à la médiation en cas d'erreur ou de négligence médicale**	oui		oui		oui		oui
Option module "Confort"	Niveau 1	Niveau 2					
Forfait petit appareillage : semelles, orthopédie, bas de contention maxi/an/bénéficiaire	50 €	100 €					
Forfait loupes - téléagrandisseurs - maxi/an/bénéficiaire	50 €	100 €					
Pédicures - podologues diplômés d'état non remboursés par la Sécurité sociale sur prescription - par séance (5 séances maxi/an/bénéficiaire)	30 €	40 €					
Assistance Services à la personne et en cas de voyages-déplacements	oui	oui					